

Autonomisation de la femme : Des avancées notables grâce à ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Le mercredi 17 juillet 2024, le Réseau des médias africains pour la promotion de la santé et de l'environnement (REMAPSEN) a tenu un webinaire sur le thème : « Autonomisation de la femme : enjeux, défis et perspectives en Afrique de l'Ouest et du Centre ». Cette session virtuelle a permis de réunir une cinquantaine de journalistes, formés par Mme Arlette Mvondo, conseillère régionale sur les violences à l'égard des femmes et des filles au bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre à ONU Femmes.



Mme Arlette Mvondo, conseillère régionale sur les violences à l'égard des femmes et des filles au bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre à ONU Femmes

Mme Mvondo a souligné l'importance de l'autonomisation de la femme, un objectif clé des ODD à l'horizon 2030. Elle a

détaillé comment ce vaste sujet englobe divers aspects incluant l'accès à la santé, à l'éducation, aux services sociaux de base, à l'emploi, et même des postes gouvernementaux spécifiques aux questions féminines. « *Quand on parle de l'autonomisation de la femme, on parle de développement* », a-t-elle affirmé, illustrant l'impact profond de l'éducation sur la réduction des violences faites aux femmes et aux filles, ainsi que sur le développement national.

Stratégies et avancées

Mme Mvondo a également abordé les avancées réalisées malgré les pesanteurs sociales persistantes en Afrique de l'Ouest et du Centre. Grâce à l'apport des différents acteurs sociaux, y compris les médias, ONU Femmes a réussi à induire des changements de mentalité significatifs.

En matière de stratégies pour atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODD 2030), ONU Femmes se concentre sur plusieurs thématiques. Celles-ci incluent la représentation des femmes dans les instances de prise de décision, l'entrepreneuriat féminin avec des appuis financiers, et la promotion de la masculinité positive. Pour mettre en œuvre ces stratégies, l'organisme collabore étroitement avec la société civile et les décideurs politiques. Dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive, elle a mis en avant le partenariat entre ONU Femmes et l'UNFPA à travers le programme Mousko. Un programme qui a visé la promotion de l'accès des femmes aux méthodes contraceptives et à l'interruption sécurisée de la grossesse lorsque la loi le permet. « *Nous travaillons à plusieurs niveaux : établir un cadre normatif favorable, renforcer la qualité des services hospitaliers et sensibiliser les communautés pour changer les mentalités* » a-t-elle indiqué.

Focus sur l'autonomisation financière

L'autonomisation financière des femmes est une priorité pour

ONU Femmes, qui investit dans l'entrepreneuriat féminin et facilite l'accès aux ressources financières. *« Les femmes ont moins d'opportunités que les hommes d'accéder à des institutions financières. C'est ainsi que dans les pays en développement, les disparités entre les hommes et les femmes sont de 6%, et à l'échelle mondiale, elles sont à 4% »*, a précisé Mme Mvondo.

Après l'intervention de Mme Mvondo, les participants ont pu poser des questions et recevoir des réponses détaillées. Pour conclure, la conseillère régionale a encouragé les médias à maintenir la pression sur les décideurs politiques afin de garantir la mise en œuvre et le suivi des lois et règlements en faveur de l'autonomisation de la femme.

Megan Valère SOSSOU